

■ **Fondation de prévoyance en faveur de Banco Santander Central Hispano (Suisse) SA et des sociétés affiliées**, à Genève, CH-660-0737999-5 (FOSC du 15.01.2004, p. 7). Les pouvoirs de Cantini Laura, Docampo Antonio et Droghetti Diane, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Tames Benjamin, membre du conseil, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Alvarez Juan-Carlos, d'Espagne, à Genève, Barbera Maria, de et à Genève, et Zocchetti Encarnacion, de Pizy, à Chêne-Bougeries, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 10498 du 07.09.2004
(02446608 / CH-660.0.737.999-5)